



Le droit à la paresse. Pour ou contre le revenu universel ?

par Vincent Lafargue

> CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS



L'automatisation industrielle parvient aujourd'hui à une nouvelle étape : « l'éclipse du capitalisme ». Elle signifie que chacun prend conscience de l'illusion à un retour au plein-emploi : la robotisation et l'automatisation croissante des tâches condamnent de plus en plus d'emplois salariés. Dans l'Union européenne, le taux de chômage officiel s'élève à 9,2 % en 2015.

D'où l'idée de restaurer la paix sociale par un revenu de base également appelé revenu universel ou inconditionnel. Celui-ci posséderait dix caractéristiques : il s'agirait d'un revenu, versé en espèces, chaque mois, à titre individuel, à chaque citoyen, tout au long de la vie, sans condition, sans contrepartie, cumulable avec d'autres revenus et représentant une somme forfaitaire et suffisante pour se passer de travailler.

L'origine d'un tel concept apparaît dès le ^{xvi} siècle. Il est alors présenté par Thomas More dans *L'Utopie* comme un moyen de lutter contre la criminalité. L'idée trouve une première application en 1795 : la ville de Speenhamland instaure alors un droit au revenu pour les pauvres installés dans son ressort. *Le droit à la paresse* est un ouvrage de Paul Lafargue, paru en 1880, qui dénonçait alors « la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture ».

Aujourd'hui, l'instauration d'un tel revenu poursuit des objectifs davantage sociaux que sécuritaires, mais sa mise en œuvre hypothétique rencontre un frein financier et moral. En effet, cette idée est en rupture avec le postulat économique (et moral) de nos sociétés pour lesquelles le revenu est avant tout associé au travail.

> ILLUSTRATIONS



14,3% des Français ont des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian en 2015

- L'un des scénarios libéraux (Génération libre) est le « Liber », un système prévoyant une prime de 450 € par adulte, 225 € par enfant, financée par un impôt (la « Libertaxe ») de 23 % prélevé sur tous les revenus y compris le capital.
- Pour un revenu de base porté à 1 000 € par Français, une telle proposition coûterait 320 milliards d'euros par an, soit 36 % du PIB français.
- Bien que le débat soit engagé dans plusieurs pays, l'idée est pour l'instant largement contestée. Le 5 juin 2016, les Suisses rejetaient à une large majorité (près de 77 %) la

proposition de création d'un « revenu de base universel et inconditionnel » dont le montant probable aurait été de 2 500 francs suisses par adulte, soit la moitié du revenu médian en Suisse (2 500 francs suisses = 2 300 €).

- En Finlande et au Québec, les gouvernements ont engagé une consultation pour étudier la faisabilité d'une telle mesure. En Italie, elle est défendue par le mouvement « Cinq Étoiles ». Une trentaine de villes aux Pays-Bas dont Utrecht ou Groningen envisage sa mise au point.
- La seule expérimentation aboutie a été menée en Alaska. Or l'expérience est faussée dans la mesure où le financement a été possible grâce à la rente pétrolière, ce qui veut dire qu'elle est difficilement transposable ailleurs. Il sera donc intéressant d'analyser l'expérience lancée en Finlande en 2017.
- La pauvreté s'accroît en France : 14,3 % des Français en 2015 ont des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian ; l'écart entre les 10 % les plus aisés et les 10 % les plus pauvres augmente parallèlement. La pauvreté est particulièrement marquée chez les actifs et les chômeurs. En France, 40 % des plus pauvres vivent de plus de 50 % des revenus redistribués. Fin 2015, 2,3 millions de foyers percevaient le RSA.
- L'aide de l'État pour atténuer l'accroissement de la pauvreté s'élève déjà directement à 6 milliards d'euros en 2015, distribués notamment pour le logement, la santé, le chômage ou encore la vieillesse.
- La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) prévoit d'ici 5 ans une augmentation de métiers à temps partiel et à faible rémunération et une rupture nette entre les métiers à valeur ajoutée et ceux à faible valeur ajoutée.

POUR

- Sur un plan économique, le revenu inconditionnel mettrait concrètement un terme au problème du chômage et de la pauvreté. Les actuels chômeurs n'auraient plus besoin de travailler : une partie s'engagerait dans des activités « hors champs du travail » pour autant valorisantes pour la société (activités associatives). Si le montant de ce revenu est fixé à un niveau légèrement supérieur à celui du seuil de pauvreté, celle-ci disparaîtrait *théoriquement*.
- De plus, le revenu de base pourrait améliorer la créativité de la société en permettant à chacun de se lancer plus facilement dans une activité aux revenus incertains. Concrètement, il autorise tout créateur à tester ses idées et son entreprise : c'est la raison pour laquelle cette idée est populaire auprès des créateurs de jeunes pousses, et particulièrement dans la *Silicon Valley* en Californie.
- Le revenu inconditionnel aurait pour conséquence de réduire les inégalités de revenu puisqu'il serait financé par les plus aisés en faveur des plus pauvres, réduisant ainsi l'écart entre les extrêmes. Il restaurerait l'équité sociale et réduirait ainsi les violences découlant des écarts de richesses. Il engendrerait ainsi une *économie* de dépenses.
- Sur le plan fiscal et des cotisations sociales, l'impact pourrait être restreint : la plus grande partie du revenu universel peut être autofinancée par la réduction

des autres allocations et par la suppression de l'exonération fiscale sur la première tranche de revenu, qui existe dans tous les systèmes d'impôts actuellement. Il est aussi envisageable de mettre au point un financement partiel par la TVA.

- Sur un plan psychologique, le revenu universel évite une double exclusion : celle, administrative, consécutive à l'ignorance d'un droit ou à la subordination à des critères (revenu, composition familiale, âge) ; celle, sociale, ressentie par les demandeurs qui ont conscience de percevoir des aides versées au titre de la solidarité nationale. Le revenu inconditionnel renverserait même le postulat actuel : désormais, par le versement de ce revenu, la société reconnaîtrait la valeur de chaque citoyen.
- Sur un plan sociologique, le revenu de base aurait aussi un impact positif sur l'émancipation des personnes. Il permettrait d'améliorer la formation des travailleurs et d'augmenter « la valeur humaine » en dissuadant d'accepter un emploi alimentaire, généralement peu qualifié.
- Il permettrait accessoirement de mettre fin aux flux migratoires entre pays de niveau de richesse différent, chaque pays disposant de son propre revenu de base.

CONTRE

- La théorie économique a qualifié de « passager clandestin » tout agent économique qui bénéficie d'un service financé par la collectivité sans y contribuer lui-même. Il est à craindre que la mise en place d'un revenu universel amplifie un phénomène déjà existant.
- L'instauration du revenu universel risque de ne pas résoudre le chômage structurel. En effet, le revenu de base ne fait que *retirer* des actifs du marché du travail : il ne supprime pas le chômage, mais les demandeurs d'emploi.
- L'instauration du revenu universel risque d'augmenter les inégalités socio-économiques. Pour les libéraux partisans d'un tel revenu, le montant du revenu doit être faible. Il permet, autrement dit, de survivre, mais pas de vivre, le revenu universel n'étant qu'une somme d'appoint. Dans cette vision libérale, le revenu inconditionnel peut être analysé en une subvention déguisée aux entreprises, car le montant trop faible oblige chacun à travailler. Or comme en contrepartie, l'État a supprimé les aides et le salaire minimum, ce sont les entreprises qui sont gagnantes en pouvant fixer des rémunérations également faibles : les travailleurs n'ont pas le choix de négocier, ils n'ont plus aucune autre aide. C'est d'ailleurs, pour certains observateurs, la logique de l'expérimentation finlandaise : elle vise à faire accepter à la population des emplois précaires et mal payés.

- L'instauration du revenu universel risque d'entraîner une inflation et une désorganisation de l'économie. À long terme, la crainte des détracteurs du revenu universel est l'émergence d'une classe d'assistés qui refusera les travaux jugés insuffisamment nobles ou rémunérés. Si le montant du revenu universel est suffisant, ce sont en effet plusieurs millions de postes peu valorisants qui risquent d'être abandonnés par leurs titulaires (au moins 2 millions de travailleurs payés au SMIC en France). La réponse pourrait être l'augmentation des salaires (pour les retenir). Cette augmentation corrélée au versement soudain d'une prime à 40 millions d'allocataires entraîne donc un risque d'inflation, voire d'hyperinflation. Or, en l'absence de revalorisation du revenu universel, soit celui-ci est condamné à « décrocher » par rapport au coût de la vie et il ne sert plus à rien, soit celui-ci enclenche, par une revalorisation systématique, un cycle inflationniste sans fin.
 - L'instauration du revenu universel risque d'entraîner l'éviction des plus aisés et/ou des mieux formés qui n'accepteront pas de financer une masse considérable de personnes jugées inactives à leurs yeux : l'exil vers des pays ne pratiquant pas un tel revenu devient logique. L'alternative est un « exil intérieur » : le travail non déclaré. Il sera en effet tentant pour nombre d'agents économiques de toucher d'un côté l'allocation universelle et de l'autre de travailler sans être déclaré par facilité administrative et volonté d'éviter la ponction fiscale. C'est typiquement le comportement du passager clandestin.
 - L'impact sur les finances publiques est en réalité variable : tout dépend du montant de l'allocation universelle. En dessous de 400 €, l'effort est encore envisageable. Mais comme rappelé plus haut, en France, le revenu universel coûterait 320 milliards d'euros par an et 36 % du PIB français pour un revenu égal à 1 000 € par allocataire adulte.
-